

CALENDRIER PADAJA

ON S'ORGANISE ! QUI FAIT QUOI ?



30 jours d'actions répartis sur six semaines, si on ne compte pas les congés et les week-ends, cela donne des semaines d'action qui commencent un mercredi ou un jeudi et se terminent un mardi ou un mercredi.

Il s'agit d'une proposition que tu n'es pas, avec ton groupe ou ta classe, obligé de suivre à la lettre si elle ne vous convient pas. Vous pouvez par exemple commencer vos actions seulement le lundi 7 octobre et terminer votre dernière semaine d'action le vendredi 22 novembre, nous sommes flexibles !

Veillez cependant à bien noter dans votre calendrier PADAJA, pour chaque semaine d'action, ce que vous envisagez de faire, à quel moment, où, et qui est en charge de quoi.

Il est par exemple possible de prévoir de coller les affiches thématiques le premier jour de la semaine d'action, de réaliser, le jour suivant, une action de sensibilisation, de programmer, le troisième jour, de tenir un stand avec des pétitions, lettres ou cartes à faire signer, et de fixer une réunion, le dernier jour de la semaine d'action, avec le groupe ou la classe qui organise PADAJA, pour s'organiser pour la semaine suivante. Encore une fois, ce n'est qu'une proposition, il est tout à fait possible de s'organiser autrement.



SEMAINE 1 – Du mercredi 2 octobre au mardi 8 octobre 2019 – Non au travail des enfants !

Quelles actions ?

Quand et où ?

Qui ?

Ce qu'il faut préparer ?

Attention, le 7 octobre c'est la Journée mondiale pour le travail décent, vous pouvez profiter de cette occasion pour faire le lien entre cette journée et vos actions.

SEMAINE 2 – Du mercredi 9 octobre au mardi 15 octobre 2019 – Non au mariage d'enfants !

Quelles actions ?

Quand et où ?

Qui ?

Ce qu'il faut préparer ?

Attention, le 11 octobre c'est la Journée internationale des filles, vous pouvez profiter de cette occasion pour faire le lien entre cette journée et vos actions.

SEMAINE 3 – Du mercredi 16 octobre au mardi 22 octobre 2019 – Non à un environnement nocif pour les enfants !

Quelles actions ?

Quand et où ?

Qui ?

Ce qu'il faut préparer ?

SEMAINE 4 – Du mercredi 23 octobre au mardi 5 novembre 2019 – Non à l'exploitation domestique des enfants !

Quelles actions ?

Quand et où ?

Qui ?

Ce qu'il faut préparer ?

SEMAINE 5 – Du mercredi 6 novembre au mercredi 13 octobre 2019 – Non à l'exploitation sexuelle des enfants !

Quelles actions ?

Quand et où ?

Qui ?

Ce qu'il faut préparer ?

SEMAINE 6 – Du jeudi 14 novembre au mercredi 20 novembre 2019 – Non aux enfants soldats !

Quelles actions ?

Quand et où ?

Qui ?

Ce qu'il faut préparer ?

Attention, le 20 novembre, c'est la Journée internationale des droits de l'enfant et le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989. Pensez à prévoir une action finale particulièrement marquante ce jour-là.